

L'AGGLO C'EST VOUS !



Rejoignez le **CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT**
et **AGISSEZ** sur notre territoire !



Pourquoi un Conseil de développement ?

- ① Participer à la réflexion, à l'apport d'idées sur des thématiques variées proposées par Moulins Communauté, en lien avec les compétences actuelles ou à venir de Moulins Communauté.
- ② Réunir des habitants de tout âge, tout sexe, représentatifs des différents territoires qui s'engagent bénévolement pour apporter leurs connaissances, leurs idées et leurs expériences à une réflexion dans l'intérêt général du territoire et de ses habitants.



Comment est-il composé ?

- Le Conseil de Développement est composé de **60 membres répartis en collège** et désignés par le Président de Moulins Communauté sur proposition de la conférence des Maires.

Représentativité des classes d'âges
de la population issue du recensement



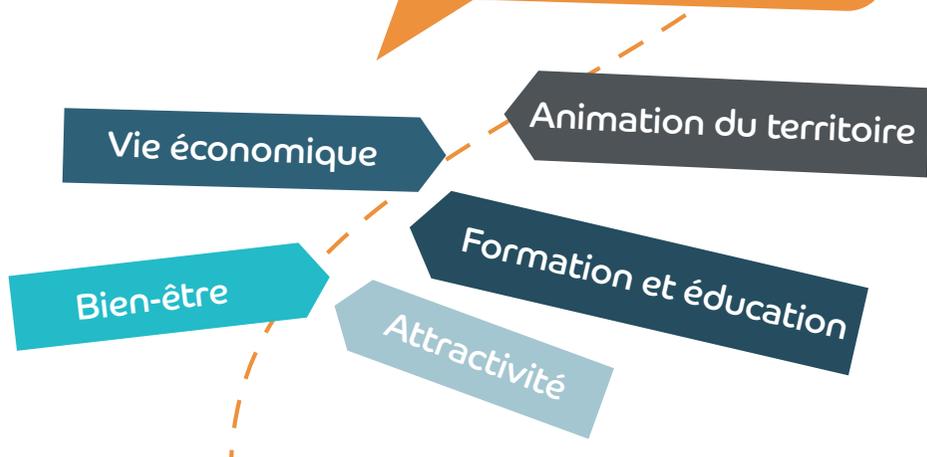
Représentativité, proportionnelle à la population,
de l'ensemble des bassins de vie



Quelle répartition en collèges ?

-  Les **HABITANTS** > 15 membres proposés par les maires et tirés au sort
-  Les **ACTEURS SOCIO-ÉDUCATIFS, CULTURES et SPORTIFS** > 20 membres
-  Les **INSTITUTIONNELS** et **LES EXPERTS** > 10 membres
-  Les **ACTEURS ÉCONOMIQUES** et **ENVIRONNEMENTAUX** > 15 membres

Quels sujets seront traités ?



À travers ces 5 ateliers,
vous pourrez débattre, proposer, réfléchir...



À L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE !

Le profil recherché

MÉMO

MÉMO



- 1 Parité homme/femme
- 2 Représentativité de l'ensemble du territoire de Moulins Communauté
- 3 Des tranches d'âges différentes
- 4 Investi(e) dans la vie associative, économique, culturelle...

Comment candidater ?



Envoyer une courte présentation
ainsi que vos coordonnées à
contact@agglo-moulins.fr
avant le 20 août 2021.

VOTRE TERRITOIRE A BESOIN DE VOUS !

agglo-moulins.fr

